

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Comprend du texte en anglais.
Pagination continue. |

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. XVI

MONTREAL, AOUT 1897

No 4

SOMMAIRE.

LE NOUVEL ARCHEVÊQUE DE MONTREAL.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc.—Distribution de prix à l'Académie commerciale catholique de Montréal, à l'École Montcalm, à l'Académie de Mme Marchand—Collège d'Iberville: *Matières de concours.*—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Le bon sens—Leçon de choses: *L'éclairage.*—Exercices de mémoire et de récitation—Composition: *Une colère absurde, Le Loup et la Cigogne.*—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE: De l'enseignement religieux.—LECTURE POUR TOUS: Hygiène: Les falsifications du café—Pensées diverses.—BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

Le nouvel Archevêque de Montréal.

Comme nos lecteurs ont pu l'apprendre par la voie des journaux, c'est le 25 juin dernier que Mgr Bruchési a été nommé à l'archevêché de Montréal. Le bref apostolique apportant cette heureuse nouvelle lui a été transmis le 13 juillet, et la prise de possession du siège a eu lieu le 25 du même mois. Le nouvel élu a reçu la consécration épiscopale des mains de Mgr Bégin le 8 du courant.

Mgr Paul-Louis-Napoléon Bruchési est né à Montréal le 21 octobre 1855. Il fit ses études classiques au collège de

Montréal et sa philosophie au séminaire d'Issy, près de Paris, sous la sage direction des prêtres de Saint-Sulpice. Il commença ses études théologiques à Paris, et les termina à Rome au séminaire français, au collège Romain et au séminaire de l'Apollinaire. Il reçut les ordres mineurs des mains de Mgr Lenti; le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise lui furent conférés par Son Eminence le cardinal Monaco. C'est le 21 décembre 1878 que Mgr Bruchési fut élevé au sacerdoce.

En 1879, le nouveau prêtre reçut le titre de docteur en théologie, et revint à Montréal la même année.

De retour au pays, Mgr Bruchési remplit diverses fonctions: secrétaire privé de Mgr Fabre, professeur de dogme à l'université Laval à Québec, vicaire à Sainte-Brigide et à Saint-Joseph, professeur d'apologétique à l'université Laval à Montréal, et enfin, en 1887, il fut rappelé à l'archevêché.

Tels sont, en raccourci, les principaux théâtres où Mgr Bruchési fut appelé à exercer son zèle et à déployer sa puissante éloquence. Partout il a laissé des traces profondes de son passage, et s'est acquis une incontestable popularité.

L'urbanité de ses manières, sa parole facile et persuasive, la rectitude de son jugement, ses vastes connaissances théologiques le désignaient naturellement

à occuper le siège qu'ont illustré les Lar-tigue, les Bourget et les Fabre : aussi est-ce avec enthousiasme que l'archidiocèse accueillit la nouvelle de sa promotion.

En terminant, qu'il nous soit permis d'unir notre faible voix aux nombreuses félicitations que Mgr Bruchési a reçues de toutes parts, et de lui donner l'assurance de notre entier dévouement.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 21 mai dernier, 1897, de nommer M. Geo. de G. Languedoc, fils, syndic d'écoles pour la municipalité d'Outremont, Jacques-Cartier, en remplacement de M. Geo. de G. Languedoc, père, dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 19 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Charles-de-Spaulding," dans le comté de Beauce, le territoire suivant :

Tous les lots depuis et y compris les Nos 1 à 36, inclusivement, des rangs I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII et IX, du canton de Spaulding.—*Gazette officielle*, 19 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 juin courant (1897), d'ériger le territoire suivant en une municipalité scolaire distincte (pour les protestants seulement), sous le nom de "municipalité scolaire de Saint-Sauveur" :

1° Une étendue de terre située sur le côté nord de la rivière Saint-Charles ; bornée au nord par la paroisse de Charlesbourg, au sud par la rivière Saint-Charles, à l'est par la paroisse de Notre-Dame-des-Anges, et s'étendant à l'ouest jusqu'au lot 52 exclusivement, de l'Ancienne-Lorette. Numéros de cadastre 2382, 2383, 2386, 2387, 2400, 2401, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2425, 2426, 2428, 2328, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435.

2° Une étendue de terre située sur le côté sud de la rivière St-Charles ; bornée au nord par la dite rivière, au sud par la paroisse de Sainte-Foye, à l'est par la cité de Québec, et à l'ouest par la paroisse de l'Ancienne-Lorette. Numéros de cadastre 2343, 2346, 2354, 2356, 2357, 2360, 2361, 2464, 2365, 2366, 2367, 2372, 2373, 2376, 2377.

3° Lot de cadastre numéro 12 de l'Ancienne-Lorette.—*Gazette Officielle*, 26 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 juin courant (1897), de détacher de la municipalité de la "Pointe-Claire," comté de Jacques-Cartier, les lots suivants du cadastre, savoir : depuis et y compris le No 63 jusqu'au No 107 inclusivement, et les ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Côte Saint-Remi", de la paroisse de la Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier.

Cette érection ne devra prendre effet que le 1er juillet prochain (1897).—*Gazette officielle*, 26 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 25 juin dernier (1897), d'annuler la nomination de M. Joseph Gamelin, comme commissaire d'écoles de la municipalité de Saint-Thomas-de-Pierreville, comté de Yamaska, faite le 14 mai dernier (1897), en remplacement de M. Adolphe Laperrière, absent de la province, vu qu'il ne réside pas dans cette municipalité, et de nommer M. Antoine Gentesse, pour remplacer M. Adolphe Laperrière.—*Gazette officielle*, 3 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 27 juin dernier (1897), de détacher les lots 58, 59, 60, 61, partie nord de 62, de la borne du village jusqu'en arrière du lot dans la première concession de Ormstown, parties nord-est de 67 et 68, de la borne du village jusqu'en arrière du lot borné en arrière par 62, lots 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, parties nord de 78, 79, 80, de la borne du village jusqu'en arrière du lot dans la première concession de Ormstown, lots 81, 82, 83, 84, 85, 86, dans la première concession de Ormstown, et lots 627, 628, 629, 630, parties sud de 631, 632, 633 et 634, de la borne du village jusqu'en arrière des lots dans la première concession de Jamestown, lots 635, 636, 637, 638, 641 et 643, dans la première concession de Jamestown, aussi les lots 660 et 691, sur l'île de Jamestown, de la municipalité scolaire de Saint-Malachie-de-Ormstown, et les

annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité du village de Ormstown, comté de Château-guay.

Cette annexion devant prendre effet le 1er juillet 1897.—*Gazette officielle*, 3 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 30 juin dernier (1897), de nommer M. Thomas Gilchen, membre de la commission scolaire catholique de la cité de Québec, en remplacement de M. Félix Carbray, dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 10 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 30 juin dernier (1897), de nommer M. Paul-G. Martineau, avocat, de la cité de Montréal, membre du bureau des commissaires d'écoles catholiques, en remplacement du Dr L.-E. Desjardins, dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 10 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 30 juin dernier (1897), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Charles, "paroisse," comté de Saint-Hyacinthe, les lots Nos 602, 603, 604, 605, 606, 607 et 608, du cadastre de la paroisse de Saint-Denis, même comté, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Denis n° 2.—*Gazette officielle*, 10 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 30 juin dernier (1897), de détacher de la municipalité scolaire de l'Île-Saint-Ignace, comté de Berthier, l'arrondissement No 1, qui comprend toute la concession nord de l'Île-Saint-Ignace, l'Île-Saint-Amand, l'Île-des-Plantes et l'Île-Ducharme, et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "La Vérendrie."—*Gazette officielle*, 10 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 30 juin dernier (1897), de détacher de la municipalité scolaire de l'Annonciation, comté de Labelle, les lots suivants, savoir :

Nos 1 à 28 inclusivement, rang sud-ouest, rivière Rouge, canton Marchand.

Nos 1 à 28 inclusivement, rang nord-est, rivière Rouge, canton Marchand.

Nos 1 à 25 inclusivement, rang sud, Macaza, canton Marchand.

Nos 1 à 24 inclusivement, rang nord, Macaza, canton Marchand.

Nos 24 à 38 inclusivement, rang A, canton Marchand.

Nos 24 à 38 inclusivement, rang B, canton Marchand.

Nos 1 à 8 inclusivement, rang C, canton Marchand.

Nos 1 à 9 inclusivement, rang D, canton Marchand.

Nos 1 à 9 inclusivement, rang E, canton Marchand.

Nos 1 à 25 inclusivement, rang F, canton Marchand, et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Macaza."—*Gazette officielle*, 10 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Vincent d'Adamsville, comté de Brome, les lots No 1 à No 8 inclusivement, du premier rang du canton de Farnham-Est, et les annexer à la municipalité scolaire de Sainte-Rose-de-Lima de Swegisburg, comté de Missisquoi.

Cette annexion devant s'appliquer aux catholiques seulement.—*Gazette officielle*, 10 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 30 juin dernier (1897), d'ériger en nouvelle municipalité, sous le nom de "municipalité scolaire de Agnès et Mégantic," dans les comtés de Beauce et Compton, le village d'Agnès, comté de Beauce, et le village de Mégantic, comté de Compton.

Cette érection a pris effet le 1er juillet courant (1897).—*Gazette officielle*, 10 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 30 juin dernier (1897), de distraire de la municipalité scolaire de "Grande-Baie", comté de Chicoutimi, tous les numéros du cadastre officiel du "village Grande-Baie", comté de Chicoutimi, et les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis, dans le dit

comté, savoir : depuis et y compris le No 58 jusqu'au No 101, inclusivement, les numéros 105, 111, 112 et 113, depuis et y compris le numéro 314 jusqu'au numéro 318, inclusivement, et le numéro 474, et les ériger en municipalité scolaire sous le nom de "village Grande-Baie".

Cette érection prendra effet le 1^{er} juillet 1897.—*Gazette officielle*, 10 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS

Est par le présent donné qu'il y aura une assemblée des examinateurs nommés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, pour l'examen des candidats à la charge d'inspecteur d'écoles, à l'École normale Laval, à Québec, mercredi le vingt-sixième jour d'août prochain, 1897, à neuf heures du matin. Toute personne qui désire se présenter à cet examen, devra envoyer, d'ici au vingtième jour d'août prochain, à M. Paul de Cazes, secrétaire du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, une requête à cet effet, la somme de six piastres, ainsi que tous les documents exigés par le règlement adopté par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, sanctionné par arrêté en conseil du 17 juillet 1888.

PAUL DE CAZES,
Secrétaire.

Québec, 10 juillet 1897.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 10 juillet courant (1897), de nommer M. W.-S. Beven, commissaire d'écoles de la municipalité de "Montcalm", comté d'Argenteuil, en remplacement de M. J. Dubon, absent.—*Gazette officielle*, 17 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 10 juillet courant (1897), de nommer M. Edouard Guilmette commissaire d'écoles pour la municipalité de Notre-Dame de Natashquan, comté de Saguenay, en remplacement de M. William Landry.—*Gazette officielle*, 17 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 10 juillet courant (1897), de nommer M. R.-R. Swezey, syndic d'écoles pour la municipalité dissidente de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, en remplacement de M. J.-E. Vincent, qui a quitté la municipalité.—*Gazette officielle*, 17 juillet dernier.

Académie Commerciale Catholique de Montréal.

Vendredi, 18 juin, avait lieu la distribution solennelle des prix aux élèves de cette institution.

M. U.-E. Archambault, directeur général des écoles, occupait le fauteuil présidentiel. Parmi le public nombreux et choisi accouru pour acclamer les héros du jour, nous pouvions remarquer MM. Sorin et Bédard, les RR. Frères Dominique et Jean-Baptiste, de l'Institut des Frères de la Charité; MM. J.-H. Semple, L.-A. Primeau, E. L. de Bellefeuille, A. Gagnon, etc., etc.

Outre les prix ordinaires, les prix spéciaux suivants, dons de généreux bienfaiteurs de l'Académie, ont été décernés.

Prix spéciaux d'application et de bonne conduite décernés aux élèves dont les noms suivent, ayant conservé toutes leurs bonnes notes.

COURS PRIMAIRE.

Raoul Prairie, Phillip Levy, Julien Loisel, Edward Sullivan, Hector Mesnard, Leo Grundler, John Albert Maloney, Olier Bergeron, Prosper Blanchet, Georges Tellier, Patrick Rafferty, Frank Dwane, Joseph Mongeau, René Desnoyers, Emile Clermont, Herménégilde Sabourin, Michel Gianotti, Rodolphe Dubrule.

COURS INTERMÉDIAIRE.

Edmund Dwane, Adhémar Gagnon, Perry Burke, Albert Jacques, Laudase Maher, Raoul Berthiaume, Alain de Bellefeuille, Georges Fruitier, Fortunat Guérin, J. Rivard Morache, Michel Perreault, Louis Montplaisir, Walter Crosby, Arthur Contant, Robert J. Dean, Edouard Charbonneau, Philippe Larivière, Alphonse Lépine, Anastase Lapiere, Flavien Martin, Léonidas Jetté, Etienne Montpetit, Maurice Legrand.

COURS COMMERCIAL.

Emmaüs Robin, Ulric Dubreuil, Félix Décarie, Albert Lalumière, Henri Cousineau.

Prix *Peter S. Murphy*, au nombre de 5, savoir : trois ouvrages de \$1, \$2, \$3 (prix de fondation), décernés pour l'écriture, à Eugène Raymond, élève de 3e année; Hervé Prairie, de 4e année; Eusèbe Phaneuf, de 5e année.

Une médaille de bronze et \$15 (prix de fondation) décernées à Emmaüs Robin, élève de 6e année, pour sa conduite irréprochable, son application constante et ses succès marqués en arithmétique.

Une médaille de bronze et \$15 (prix de fondation) décernées à Clarence Gagnon, élève de 6e année, pour sa conduite irréprochable, son application constante et ses succès marqués dans l'écriture ronde.

Deux prix spéciaux offerts par M. Joseph Haynes, professeur à l'École polytechnique, décernés à Rochbrune P. Larocque, élève de 7e année, pour composition littéraire française; Edgar Constant, élève de 4e année, pour ses excellents succès en dessin artistique.

Deux prix spéciaux, offerts par M. Joseph Nault, régistrateur à Saint-Hyacinthe, décernés à Paul H. Beauvais, élève de 7e année, pour politesse et affabilité, et à Emmaüs Robin, élève de 6e année, pour ses excellents succès en comptabilité.

Prix spécial offert par la maison Sadlier et Cie, décerné à Alphonse Lépine, élève de 4e année, pour l'excellence.

Prix EDWARD MURPHY (fondation), deux médailles de bronze et \$15, décernées à Albert McNichols, élève de 7e année, pour sa conduite irréprochable, son application constante et ses succès marqués en langue anglaise; Rochbrune P. Larocque, élève de 7e année, pour sa bonne conduite, son application constante et ses succès marqués en langue française.

Une médaille d'argent et \$50 décernées à Francis Halliday, élève de 8e année, pour sa conduite irréprochable, son application constante et ses excellents succès pendant l'année scolaire 1896-97.

Prix COMTE : \$50, décerné à Willford Gagnon, élève de 8e année, en récompense de sa conduite irréprochable, de son application constante et de ses excellents succès pendant l'année scolaire 1896-97.

Médaille d'or offerte par MM. Lessard et Harris, décernée à Zénon Berthiaume, élève de 8e année, pour ses excellents succès en écriture pendant l'année scolaire 1896-97.

Croix d'or offerte par l'Hon. Boucher de La Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, décernée à Emmaüs Robin, élève de 6e année, en récompense de sa conduite irréprochable, de son application constante et de ses grands succès pendant l'année scolaire 1896-97.

Médaille de bronze offerte par sir Adolphe Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, décernée à Albert McNichols, élève de 7e année, en récompense de sa conduite irréprochable, de son application constante et de ses excellents succès pendant l'année scolaire 1896-97.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

Les élèves dont les noms suivent, après avoir subi un examen sérieux sur les matières de la classe supérieure de ce cours, ont reçu leur certificat d'études de la manière suivante :

D'UNE MANIÈRE SATISFAISANTE.

Ferdinand Dédual, François d'Assise Gagnon, pour le français; Francis Coyle pour l'anglais; Anastase Lapierre, pour le français et l'anglais.

AVEC DISTINCTION.

Michel Malouf, Philippe Larivière, Raoul Berthiaume, Hector Foucher, Joseph Lefebvre, Joseph St-Vincent, Adonat Maher, Joseph Mercier, Fortunat Guérin, pour le *français*; Edmund Dwane, Arthur Phelan, Eugène Schneider, George Sorgius, pour l'*anglais*; Jacques Cartier, Alphonse Lépine, Flavien Martin, pour le *français* et l'*anglais*.

AVEC GRANDE DISTINCTION.

Edgar Contant, Joseph Manseau, Fortunat Guérin, pour le *français*; Elzéar Robin, Ernest Caron, Gilbert Bisson, Georges Fruitier, pour le *français* et l'*anglais*.

COURS MODÈLE.

AVEC DISTINCTION.

Hercule Binette, pour le *français*; Emile Côté, Emile Lamarche, Louis Damour Benoit, pour l'*anglais*; Maximilien Carrière, Alexandre Deslières, Téléphore Bourassa, Henri Grenier, Conrad Dussault, Rodolphe Brunet, pour le *français* et l'*anglais*.

AVEC GRANDE DISTINCTION.

Thomas W. Robinson, Sylvestre Brosseau, pour l'*anglais*; Edouard Lefavre, Edouard Prévost, Emmaüs Robin, pour le *français* et l'*anglais*.

ÉLÈVES GRADUÉS DU COURS COMMERCIAL PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1896-97.

SEPTIÈME ANNÉE.

CLASSE DES LETTRES.

Les élèves dont les noms suivent ont reçu le diplôme du DEUXIÈME DEGRÉ, d'une manière satisfaisante :

	N ^o .	N ^o .
41 *	Joseph C. Reynolds	(17 **)
	Pour l'anglais.	
42	Alphonse Lebœuf.....	(29)
	Pour le français.	
43	Adélard Jodoin	(32)
	Pour le français.	
44	Antoine Lefebvre.....	(30)
	Pour le français.	
45	André Lebœuf.....	(28)
	Pour le français.	

AVEC DISTINCTION.

46	Alexandre Madore.....	(272)
	Pour le français.	
47	Edouard Lefebvre.....	(337)
	Pour le français.	
48	Pau Lespérance	(339)
	Pour le français et l'anglais.	
49	Rochbrune P. Larocque.....	(26)
	Pour le français et l'anglais.	

AVEC GRANDE DISTINCTION.

50	Raoul Dupré.....	(241)
	Pour le français.	
51	Roméo Paquette.....	(18)
	Pour le français.	
52	Albert McNichols	(21)
	Pour le français et l'anglais.	
53	Paul Beauvais.....	(19)
	Pour le français et l'anglais.	

HUITIÈME ANNÉE.

CLASSE D'AFFAIRES.

Les élèves dont les noms suivent ont reçu le diplôme du premier degré.

D'UNE MANIÈRE SATISFAISANTE.

201 *	Henri Cousineau.....	(12 **)
	Pour le français et l'anglais.	
202	Douglas McGillis.....	(270)
	Pour l'anglais.	

* N^o du diplôme.

** N^o d'ordre de l'élève.

- | N ^o . | N ^o . |
|----------------------------------|------------------|
| 203 Eugène Buisson..... | (8) |
| Pour le français et l'anglais. | |
| AVEC DISTINCTION. | |
| 204 Joseph Morin..... | (5) |
| Pour le français et l'anglais. | |
| 205 Félix Décarie..... | (13) |
| Pour le français et l'anglais. | |
| 206 Ulric Dubreuil..... | (1) |
| Pour le français et l'anglais. | |
| AVEC GRANDE DISTINCTION. | |
| 207 Zénon Berthiaume..... | (15) |
| Pour le français et l'anglais. | |
| 208 Joseph Larivée..... | (9) |
| Pour le français et l'anglais. | |
| AVEC LA PLUS GRANDE DISTINCTION. | |
| 209 Willford Gagnon..... | (10) |
| Pour le français et l'anglais. | |
| 210 Francis Halliday..... | (4) |
| Pour l'anglais. | |

Distribution des prix aux Elèves de l'Ecole Montcalm.

Samedi, 10 juin 1897.

PROGRAMME.

1. What a Meeting that will be..... J. Wood.
Chœur.
2. Distribution des prix aux Elèves du Cours primaire.
P. 1^o. 2^o. 2^o.
3. Ave Maria—violons—..... Gounod
Elèves de M. Delcourt.
4. Distribution des prix aux Elèves du Cours primaire.
3^o. 3^o. 3^o.
5. Le chant des Cavaliers..... Chœur.
6. Distribution des prix aux Elèves du Cours intermédiaire.

.4^o. 4^o. 5.

7. Dialogue..... E. Bouchard, L.-A. Van Look, E. Théoret.
8. Distribution des prix aux Elèves du Cours commercial.
6. 7.
9. Maison à louer—Chansonnette..... L.-A. Van Look.
10. Prix spéciaux.
11. Fauvette et Bengali..... A. Saint-Jean, et T. Payette.
12. Discours anglais..... Edm. Delcourt.
13. Discours français..... G. Labrie.
14. Hymne du Jubilé de la Reine..... Chœur.

GOD SAVE THE QUEEN.

PRIX SPECIAUX.

APPLICATION ET BONNE CONDUITE.

Classe préparatoire: Roméo Paquet, Robert Leblond, René Duchesneau, Gilles Valiquette, Lucien Lacroix, Eugène Pelfetier, Ernest Lamontagne, Paul-Emile Poitras, Léopold Gélinas, Alfred Huot, Avila Chartrand, Ubalde Prévost, Léon Rousseau, Honoré Naud, Lewis Mulligan, Edward Mulligan, Léon Monette, Albert Laberge, Berthold Lunny, Raoul Grignon, Adélarde Lecomte, Chs Marchildon, Raymond Brosseau, Joseph Pelland, Avila Beaudry, Ernest Piché.

PREMIÈRE ANNÉE.

Dollard Lamarche, Ernest Beauchamp, Antonio Lamoureux, Théodore Saint-Martin, Ernest Théoret.

DEUXIÈME ANNÉE.

2e division: Honoré Fréchette, Raoul Lupien, Arthur Bibaud, Paul-Emile Mailloux, Ernest Chartrand, Arthur Piché, Léopold Brosseau.

DEUXIÈME ANNÉE.

1^{re} division : Octave Bélanger, Léon Renaud, Henri Huot, Michel Girard.

TROISIÈME ANNÉE.

3^e division : William Prévost, William Harney, Emile Durand, Napoléon Martineau, Léopold Lafrenière.

TROISIÈME ANNÉE.

2^e division : Lucien Contant, Charles David, Charles Auger, Casault Vallée.

TROISIÈME ANNÉE.

1^{re} division : René Vincent, Arthur De Grandpré, Albert Malo, Oscar Rolland, Arthur Léveillé, Adélard Asselin, Joseph Civelli.

QUATRIÈME ANNÉE.

2^e division : Edouard Painchaud.

QUATRIÈME ANNÉE.

1^{re} division : Rodolphe Bélisle, Joseph Bérubé, Achille Payfer, Henri Hébert, Emile Lambert, Oscar Durand, Francis Lewis, Philippe Malo, Alphonse Saint-Jean, Joseph Marsolais, Edmond Delcourt, Joseph Langevin, Georges Chartrand.

CINQUIÈME ANNÉE.

Wilfrid Granger, Adolphe Mailloux, Raoul Viau, Godefroi Labrie, Hyacinthe Prévost.

SIXIÈME ANNÉE.

Joseph Payette, Jean-Baptiste Saint-Amour, Candide Dufresne, Emile L'Heureux, Anatole Rolland.

SEPTIÈME ANNÉE.

Alexandre Bouthillier, Joseph Labelle, Louis Labelle.

Deux médailles pour la *gymnastique*, offertes par M. P.-S. Murphy, M. C. T. P., et gagnées par Godefroi Labrie et Wilfrid Granger, de la cinquième année.

Deux médailles pour *excellence*, présentées par M. P.-S. Murphy, M. C. I. P., et méritées par Emile Lambert et Oscar Durand, quatrième année.

Médaille à l'effigie de Léon XIII, offerte par M. l'abbé Laurier, chapelain de l'école, et décernée à Emile Lambert, premier dans un concours d'*instruction religieuse*.

Montre d'or, offerte par un ami de l'école, méritée par Alphonse Saint-Jean et Oscar Durand, quatrième année.

Médaille d'argent, offerte par M. Rodolphe Lemieux, député à la Chambre des Communes, décernée à Godefroi Labrie, cinquième année, pour *excellence*.

Crayon d'or, offert par une bienfaitrice de l'école, gagné par Jean-Baptiste Saint-Amour, sixième année.

Médaille d'argent, offerte par Son Honneur sir A. Chapeau, lieutenant-gouverneur, méritée par Marius Dufresne, sixième année.

Médaille d'argent, offerte par Son Honneur sir A. Chapleau, lieutenant-gouverneur, méritée par Alexandre Bouthillier, septième année.

DIPLOMES.

QUATRIÈME ANNÉE.

Avec grande distinction :

Oscar Durand, Emile Lambert, Joseph Marsolais, Henri Hébert, Joseph Langevin, Joseph Bérubé, Robert Ryan.

Avec distinction :

Alphonse Desrosiers, Alphonse Saint-Jean, Marius Valiquette, Georges Chartrand, Philippe Fafard, Eugène Robitaille, Philippe Malo, Francis Lewis, Achille Payfer, Charles Richer-Lafèche, Edmond Delcourt.

D'une manière satisfaisante :

Rodolphe Bélisle, Fidelis Ricard, William J. Moore.

SIXIÈME ANNÉE.

Avec distinction :

Marius Dufresne, Emile L'Heureux, Candide Dufresne.

Académie de Madame Marchand.

(Rue Saint-Hubert, N^o 62.)

La distribution des prix aux élèves de cette académie eut lieu le 24 juin, sous la présidence du Rév. M. Charrier, curé de Saint-Jacques.

Deux médailles d'or offertes par Son Excellence le lieutenant-gouverneur Chapleau ont été décernées à Mlles F. Dépocas et R. Darveau, pour *mérite exceptionnel*.

Dans le cours de l'année, 46 diplômés ont été obtenus au bureau des Examineurs catholiques par les élèves ci-après nommés :

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, sur le *français* : Mlles F. Dépocas, E. Blondin, H. Lamallice, L. Brosseau, M. Séguin, A. Lefebvre, A. Leblanc, P. Collet, M. Cousineau, C. Varin, A. Fournel, A. Bertrand, I. Guindon, C. Brodeur, G. Tanguay, B. Allaire, M. Fournelle, A. Deslauriers, R. Lippé, E. Vaillant, E. Dubeau, P. Dextra-deur.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, sur l'*anglais* : Mlles M. Brophy, M. Malony, M. Mason, F. Dépocas, E. Blondin, A. Lamallice, L. Brosseau, M. Séguin.

ECOLE MODÈLE, sur le *français* : Mlles R. Darveau, F. Dépocas, A. Lefebvre, A. Lamer, L. Dépocas, G. Fafard, E. Demers, D. Dupont, I. Sauriole, D. Granger, J. Guindon, E. Blondin, E. Leduc, E. Larin, L. Bernier.

ECOLE MODÈLE, sur l'*anglais* : Mlle H. Rowan.

Le 25 juin, au concours de l'Académie de Musique de Québec, 8 concurrentes, élèves de Mlle Lemire, ont obtenu leur diplôme :

3^e classe, Mlles Marie Lse. Petitclerc, Adélie Perreault ;

2^e classe, Mlles Liona Steele, Maria D'Aoust, Anna Lefebvre ;

1^{re} classe, Mlles Florida Gravel, Aurore Casavant, et Antoinette Lagarde.

Collège d'Iberville.

Concours pour l'obtention du Diplôme scientifique et du Diplôme commercial.

RELIGION.

1^o Sacrements des vivants, sacrements des morts. Pourquoi les appelle-t-on ainsi ?

2° Histoire du prophète Daniel.

3° La Réforme.—Ses auteurs en Allemagne, en France et en Angleterre. Concile condamnant les erreurs du protestantisme.

ANGLAIS.

1° Give the feminine of "bachelor, uncle, friar, horse, tutor".

2° Give the plural of "fly, potato, bamboo, calf, chief, brother, day, solo".

3° Give the comparative of "good, much, wise, amiable, far perfect".

4° Give the declension of "He and Who" singular and plural.

5° Conjugate actively, passively, potential mood, present tense, the verb *to see*.

6° Give the preterit and perfect participle of "Abide, burst, drive, forsake, get, hold, lay, lie, slay, wring.

Analyse and parse the following :—The authors of the American revolution believed that they were in the service of their order and of future generations.

Correct and give the rules for so doing :—

1° Poverty and obscurity will oppress him, who esteems it oppressive.

2° You, your brother and I must attend to their work.

3° Rye or barley when they are scorched, may supply the place of coffee.

COMMERCIAL CORRESPONDENCE.

Write a letter of application for the position mentioned in the following advertisement. "Wanted—A first-class book-keeper in a large Dry-Goods house in Montreal. Preferred a young man who has graduated from a Business College. He must be good English scholar and able to read and write the French and English languages with correctness. The applicant will state the amount salary he will expect and also name some firm reference.

LITERARY COMPOSITION.

One of your fellow students has been called home on account of the death of his father. Write a letter to him expressing your sympathy for the loss he has sustained. Offer him some encouragement. Give him some advice in regard to the honorable course he should pursue, how he should endeavor to replace his father in the household and be a help and consolation to his mother and the younger members of the family.

FRANÇAIS.

1° Donnez les remarques sur les verbes en "eler et eter."

2° Conjuguez au passé défini le verbe *passer*, activement, passivement, neutralement et pronominalement. (Une personne seulement.)

3° Donnez le pluriel de Bénard, Bossuet, Arricie, pensée, appui-main.

4° Conjuguez activement et passivement à l'imparfait du subjonctif (singulier) les verbes suivants : tenir, rôtir, circonscrire, 1° affirmativement, 2° négativement.

5° Comment s'accorde le participe passé des verbes pronominaux ?

6° Quand est-ce que "même" est adjectif ?

7° Quand est-ce que "même" est adjectif ?

8° Que remarquez-vous sur "tout" suivi de autre ?

Corrigez, s'il y a lieu, les phrases suivantes :—

1° Elle ne s'est pas laissée intimider par les menaces, et elle se serait laissée aller à une vive riposte si je l'avais laissée faire.

2° La peine qu'il se sont donné pour recueillir tous ces renseignements n'a pas été infructueuse.

3° Vos sœurs et les miennes se sont rencontrés à la promenade ; elles se sont salués, se sont serrés la main, se sont

adressé quelques paroles d'amitié ; puis se sont éloigné.

Analysez grammaticalement et logiquement la phrase suivante : —Crois-tu qu'il se soit trompé en disant que la lune n'a pas actuellement d'habitants.

COMPOSITION FRANÇAISE.

Même sujet que la composition anglaise.

GÉOGRAPHIE.

1° Quelles sont les principales divisions et subdivisions physiques de l'Amérique ?

2° Faites connaître les principales divisions de l'Amérique et la forme de gouvernement particulière à chacune d'elles avec leur caractère distinctif.

3° Quels sont les principaux produits de l'Amérique avec indication de la zone ou territoire qui les produisent ?

4° Quels sont les principaux produits de la Puissance du Canada en général, ainsi que ceux plus particuliers à chacune des provinces qui la composent ?

5° Faites connaître nos principaux marchés d'exportations pour l'écoulement des produits agricoles et industriels.

6° Quelles sont les principales voies de communication intérieure tant par terre que par eau de la Puissance du Canada, ainsi que ses communications océaniques avec les autres continents ? Nommez ces voies de communication (chemins de fer, canaux, fleuves et rivières), ainsi que les grands ports canadiens.

7° Donnez les principales divisions de l'Europe, avec la forme des gouvernements qui les régissent.

8° Enumérez les principaux produits que nous importons plus particulièrement des Iles Britanniques, de la France, de l'Allemagne, ainsi que des Etats-Unis.

9° Donnez approximativement la population de l'Amérique du Nord, de la Puissance du Canada, des Etats-Unis, de l'Europe et des trois principales villes de l'Europe.

10° Nommez les principaux fleuves et les montagnes de l'Europe.

HISTOIRE DU CANADA.

I

1° Combien d'années couvre l'histoire du Canada ?

2° En combien de périodes se divise-t-elle naturellement ?

3° Quelles sont les subdivisions importantes que comporte chacune de ces périodes, et donnez-en les dates autant que possible ?

II

1° Donnez en résumé les principaux événements de l'époque dite "des découvertes et des fondations," avec les noms et les dates des fondateurs.

III

1° Qu'entend-on par la guerre de "sept ans," ou guerre de la conquête ?

2° Quand a-t-elle eu lieu ?

3° Entre qui a-t-elle eu lieu ?

4° Rapportez-en les principaux faits d'armes avec les noms des commandants et des lieux.

IV

1° Qu'est-ce que la compagnie des Cent associés ?

2° Quand fut-elle formée ?

3° Par qui fut-elle organisée ?

4° Dans quel but, et l'a-t-elle rempli ?

V

1° Dites-nous ce que vous savez du massacre de Lachine.

2° Quels en sont les auteurs ?

3° Quand a-t-il eu lieu ?

VI

- 1° Quelles furent les causes des troubles de 1837 et 1838 ?
- 2° Nommez les personnages les plus importants qui y prirent part.
- 3° Quels en furent les résultats ?

VII

- 1° Quels sont les principaux ordres religieux tant d'hommes que de femmes qui se sont établis dans le pays (domination française) ?
- 2° Donnez la date de leur établissement.
- 3° Donnez les noms de leurs fondateurs et l'objet de leur mission respective.

VIII

- 1° Qu'entend-on par gouvernement constitutionnel ?
- 2° A quelle époque nous a-t-il été accordé et par quel acte ?

IX

- 1° Donnez cinq noms des personnages religieux de l'épiscopat ou du clergé qui figurent au premier rang dans notre histoire ?
- 2° Donnez cinq noms d'hommes de lettres ou historiens, et cinq de ceux qui se sont le plus distingués parmi nos hommes d'État.

X

- 1° A quelle époque eut lieu la fédération ?
- 2° Quelle forme de gouvernement nous donne-t-elle ?
- 3° En quoi consiste ce gouvernement ?

UNITED STATES HISTORY.

- 1° When and by whom were the United States settled ?
- 2° Into how many large divisions do you divide the history of the United States and what is the most remarkable under each of these divisions ?

3° When took place the war of independence and make in a few words the history of it ?

4° Please name the principal battles of the war of independence with dates.

5° What were the most brilliant men who distinguished themselves during that war ? What nation took part in it ? Name the generals of that nation.

6° By what treaty finished that war and what have been its fruits ?

7° Who are the two American generals who assieged Quebec ? When ? Results of the war ?

8° Who were the founders of Baltimore, New-York, Boston, and by whom were discovered the Mississippi and the Ohio ?

9° When took place the war of secession, what was the object of it, and what was the result of it ?

10° In how many States were originally composed the United States, how is that number now, name the ten most populous towns and the five most distinguished men ?

ARITHMÉTIQUE.

1° Un voyageur a eu les $\frac{2}{3}$ de son argent volés ; le voleur a été arrêté ayant dépensé les $\frac{1}{3}$ de l'argent volé, il lui restait encore \$324 $\frac{1}{2}$; combien le voyageur avait-il d'abord ?

2° Un certain nombre d'ouvriers peuvent construire un mur de 45 verges de long en 6 jours en travaillant 9 heures par jour ; un autre groupe d'ouvriers peut faire le même ouvrage en 8 jours en travaillant 7 heures par jour. Si les deux groupes travaillent ensemble 8 heures par jour, en combien de jours construiront-ils ce mur ?

3° Trois personnes ont placé \$1,000 à intérêt ; après 12 ans, elles ont retiré capital et intérêt, la 1re \$800 ; la 2e \$480 ; la 3e \$320. Combien ont-elles placé chacune et quel était le taux de l'intérêt ?

4° Une certaine somme d'argent placée à 4 pour cent pendant un certain temps est devenue \$1216.00 : si elle avait été placée à 10 pour cent pendant le même temps, elle serait devenue \$1600. Dites le capital et le temps.

5° J'ai acheté à un marchand : janvier le 10, pour \$700, payables dans 2 mois ; janvier 20, pour \$500, payables dans 3 mois ; février 24, pour \$800, payables dans 3 mois. Je veux faire un seul paiement, quand devrai-je le faire ?

ALGÈBRE ET GÉOMETRIE.

1° Trouvez le quotient de $(x^5 - 7x^4 + 13x^3 - 10x^2 + 9x - 12) \div (x - 5)$

2° J'avais \$42, j'en ai dépensé une partie et il me reste 3 fois autant que j'ai dépensé. Quelle est ma dépense ?

3° $\frac{2x-5}{4} - \frac{5x-3}{4} + 2\frac{1}{2} = 0$

4° $\frac{3x}{5} - \frac{2y}{5} = 1 ; 2y + 3x = 22$

5° Un marchand a 2 chevaux et des harnais ; les harnais valent \$220 ; s'il met les harnais sur le 1er cheval, celui-ci vaut le double du 2e cheval ; s'il met les harnais sur le second, celui-ci vaut encore \$280 de moins que le 1er. Quelle est la valeur de chaque cheval ?

6° Dans un jardin de 38 verges de long sur 26 verges de largeur, se trouvent 3 massifs de fleurs. Le 1er est circulaire, et a 7 verges .15 de circonférence ; le 2e est carré et a 2 verges .10 de côté ; le 3e est elliptique et a pour axes 3 verges .50 et 2 verges .74. 1° Quelle est la surface de chaque massif ? 2° La surface restante ?

7° Le toit d'un clocher de forme pyramidale a pour base un décagone de 13 verges .60 de côté. Chaque face latérale a 18 verges 50 d'apothème. Combien faudra-t-il d'ardoises pour couvrir ce clocher, si chaque ardoise a la forme

d'un rectangle terminé par un demi-cercle dont le diamètre égale la largeur du rectangle, la partie rectangulaire de l'ardoise ayant 0 verge .30 de longueur sur 0 verge .20 de largeur ?

BOOK-KEEPING.

1st May 1897.

I commenced business this day with the following Resources and Liabilities :

Resources :—Cash on hand, \$8270.00 ; notes on hand, \$1050.00 ; James Lafleur's account, \$1750.00 ; John White's account, \$6,000.

Liabilities :—Notes outstanding, \$500 ; Nelson and Sons' account, \$6000 ; George Lasonde's account, \$750 ; James Ferdaïs' account, \$8,250.

1st May 1897—Bo't of Caverhill and Co. for cash, 1 boiler and engine, \$1782 ; 2nd May—Sold S. Lanahan on a/c one thousand Havana cigars, \$37.50 ; 3rd May—Sold G. Lafrenais, on his notes at 30 days, one pair of horses and harnesses and robes, \$423 ; Paid G. Lasonde in full of account \$750 ; 4th May—Sold Henry Currier on a/c, 1000 Dand H. cigars, \$54 ; 5th May—Bo't of J. A. Patenaude on our note at 60 days 10,000 Havana cigars at \$25.00 per thousand ; Sold Harry Smith, for cash 1000 great " B " cigars, 67 ; Sold B. Hutchinson on a/c, one buggy \$82 ; 6th May—Bo't of Charles Linton, for cash, 10,000 Havana cigars at \$21 ; Sold G. Rendell for cash 1000 Canadian cigars " H " \$1860 ; Bo't of Robert Remoldson for cash 75,350 cigar hands at 01 cent ; 8th May—Sold H. Ridout, on a/c 1970 lbs tobacco at 6c. ; 12th May—Paid James Ferdaïs, on a/c, \$4000 ; Sold James Ferdaïs, on a/c, 958 lbs tobacco " H and B." at 10 cts. ; 13th May—Sold L. Laviolette on a/c 58 lbs T and B tobacco at 50c. ; 14 th—Sold H. Ridout, on a/c, 1000 cigars \$17 ; 15th May—paid cash for rent of store \$100 ; Sold E. Boisvert, for cash, 150 lbs to-

bacco at 25c. ; 17th May—Received cash of Henry Currier, in full of account, \$54 ; 18th May—Sold S. Lanahan, on a/c 1000 cigars, \$22.50 ; 20th May—Sold James Lafleur, on a/c 400 lbs tobacco at 11c. ; 22nd May—Sold F. Hill, on a/c 54 lbs tobacco at 60c. ; 23rd May—Received of John White in full of a/c cash \$3000 ; Note at 90 days, \$3000 ; 25th May—Paid Nelson and Sons, cash, on a/c \$3000 ; Sold G. Lasonde on a/c 120 lbs tobacco, at 44¢ cts. ; 26th May—Paid cash for our note favor of R. Graham, \$500 ; Sold E. Redford for cash 500 cigars, at \$20.80 per thousand ; 27th May—Sold Charles Casgrain for cash, 1000 cigars V-T \$36.00. 31st May—Paid clerk's salary in cash \$100.00.

QUESTIONS.

- 1° What is one of the most essential books in business ?
- 2° What is a desirable feature in business record ?
- 3° When the debit side of cash account is the larger, what does the difference express ?
- 4° When should the proprietor of the business be debited and when credited ?
- 5° What kind of mathematical proficiency is most available to the book-keeper ?
- 6° Is the trial balance a sure test of the correctness of the Ledger ?
- 7° What is a bill of exchange ? Of what does Domestic exchange consist ? Foreign exchange ? How are foreign bills drawn ? In what currency are they payable ?
- 8° What is a trial balance ? Will you give the process for discovering an error in the trial balance ?

PHYSIQUE.

I

- 1° Quel est l'objet de la physique ?

2° En quoi diffère-t-elle de la chimie et des autres sciences ayant pour objet les êtres de la nature ?

II

- 1° Quelles sont les propriétés générales des corps ?
- 2° Dites en quoi elles consistent.

III

- 1° Dites ce que c'est que le repos.
- 2° Dites ce que c'est que le mouvement.
- 3° Dites combien d'espèces de mouvement (avec exemples).
- 4° Dites ce que l'on entend par force (par rapport au levier).
- 5° Dites ce que l'on entend par puissance (par rapport au levier).
- 6° Dites ce que l'on entend par résistance (par rapport au levier).

IV

- 1° Qu'entend-on par corps solide et corps liquide ?
- 2° Veuillez donner les propriétés générales de chacun d'eux.

V

- 1° En quoi consiste l'équilibre des liquides ?
- 2° Donnez quelques exemples pratiques de son application dans l'industrie et l'agriculture.

VI

- 1° Qu'est-ce que l'air ?
- 2° Quel rôle joue-t-il dans la vie tant animale que végétale ?

VII

- 1° Donnez quelques exemples pratiques de l'application des propriétés de l'air dans l'industrie et dans la mécanique.

VIII

- 1° Quelle est la nature du calorique ?
- 2° Quels sont ses effets généraux, avec quelques exemples pratiques ?

IX

- 1° Qu'est-ce que la lumière ?
- 2° Comment se propage-t-elle ?
- 3° De quoi dépend son intensité ?

X

- 1° Qu'est-ce que l'électricité ?
- 2° De quelle source provient-elle ?
- 3° Par quel moyen la propager ?
- 4° Donnez ses principaux effets physiologiques, lumineux, calorifiques et mécaniques (avec, si possible, un exemple d'application pratique).

CHIMIE.

- 1° Oxygène, ses propriétés et ses préparations.
- 2° Préparation et usages du charbon de bois.

HISTOIRE NATURELLE.

- 1° Description du cœur.
- 2° Circulation du sang.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Du bon sens.

Le bon sens est le maître de la vie humaine. (BOSSUET.)

Le discernement, le jugement droit, en un mot le *sens commun* est une qualité digne d'être mise au-dessus de toutes les autres, car elle peut leur suppléer. C'est celle que nous devons nous efforcer le plus particulièrement d'acquérir, et de faire acquérir aux enfants.

Le *bon sens* est le bien moral le plus précieux que nous puissions posséder ; il est supérieur même au cœur et à l'esprit ; pour nous en convaincre, les penseurs les plus profonds, les philosophes de tous les temps, les plus grands moralistes viennent à notre aide.

Théophraste a dit : *On ferait mieux de se livrer à un cheval sans frein, qu'à celui qui parle sans jugement.* Que de graves conséquences, que d'inutiles et tardifs regrets peuvent avoir uniquement pour cause des mots irréfléchis ou prononcés légèrement par une personne inconséquente ! Que de fautes à son désavantage personnel même, commet l'homme qui ne sait pas juger !

Le discernement peut-il suppléer au cœur ? Etrange question, semble-t-il, et qui ne peut manquer de soulever des objections de ces personnes, assez nombreuses, qui croient avoir invoqué un motif justifiant tout quand elles ont crié : j'ai trop de cœur ! Il est vrai que d'autres, leur écho, répètent après : Comme elle a du cœur ! Etrange illusion de personnes qui croient pouvoir remplacer une raison par une excuse. Oui, il faut du cœur dans la vie pour aimer le bien et pour le pratiquer, mais pour que ce cœur ne se donne qu'à bon escient, il faut du discernement afin de le gouverner ? *Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualités, a dit Larocheffoucault, il faut en avoir l'économie : c'est-à-dire savoir les diriger et les mettre en œuvre avec intelligence. C'est là une des plus sages maximes de ce profond moraliste, et un peu d'attention suffit pour se convaincre de son absolue nécessité.*

La langue elle-même donne le nom de défaut à ces grandes qualités quand elles sont en excès. Le patriotisme devient le chauvinisme ; la bonté, la faiblesse ; l'énergie, la violence ; la fermeté, la dureté ; etc.

C'est cette même idée qu'il formule plus loin par ces mots : *On ne doit pas*

juger du mérite d'un homme par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'il sait en faire.

Avec beaucoup de cœur, sans jugement, nous nous exposons à rendre malheureux, par faiblesse, ceux qui nous entourent ; nous pouvons même nuire à ceux-là que nous accablons de nos faveurs. Dans la générosité de notre cœur, nous promettons, par exemple, plus que nous ne pouvons faire qu'espérer, à un ami qui sollicite notre intervention ; nous le berçons de fausses espérances, nous l'induisons en erreur et l'empêchons de voir juste par les illusions que font naître nos décevantes promesses. Quand, après, le possible est arrivé, il ne fait que des mécontents : l'obligé, qui est trompé dans ses espérances, nous-mêmes qui nous plaignons d'ingratitude. C'est ainsi que des gens qui veulent obliger tout le monde, au fond, désobligent chacun.

Leur intention est bonne, mais leur intervention étant maladroite, ils en viennent à se plaindre de tous, à se poser en victimes. J'ai tant de cœur, répètent-ils sans cesse ! Et ils sont peut-être les plus grands égoïstes, car pour satisfaire leur cœur, ils ne regardent pas à briser celui des autres. Ils arrivent à blesser des susceptibilités, à négliger leurs devoirs, faute de discernement. *Le discernement est la chose la plus rare au monde, après les diamants.* (La Bruyère.)

On n'en finirait pas si l'on voulait citer tous les abus auxquels trop de cœur, sans jugement pour le gouverner, peut entraîner. Au contraire, une personne qui ne mêle pas le cœur à tous ses actes, mais qui a pour guide le *bon sens*, n'est jamais ni dure ni injuste ; si elle ne sacrifie pas tout à une sensibilité outrée, elle s'arrête quand il faut et jamais ne nuit par les espoirs déçus. Le discernement, le tact la guidant dans toutes ses actions, lui donnent la délicatesse, la justice, l'équité, la raison, en

un mot les qualités éminentes qui l'aident à faire le bonheur de ceux qui l'approchent, indépendamment de son plaisir à elle, ou des tendances de son cœur, qu'elle sait faire taire, s'il n'est pas d'accord avec le *bon sens*.

Le *bon sens* fait voir les choses comme elles doivent être vues ; il leur donne le prix qu'elles méritent, et détermine notre goût à les placer au rang qu'il convient ; il nous attache à nos décisions avec fermeté, parce qu'il nous en fait connaître toute la force et toute la raison.

Si le *bon sens* peut en quelque sorte suppléer, aider au cœur, il peut encore bien davantage suppléer à l'esprit : il est tout au moins aussi nécessaire.

Avoir beaucoup d'esprit est une façon de parler qui implique à tort l'idée de la "sagesse" si nécessaire pour bien diriger sa barque à travers les difficultés de la vie, de la "perfection," vers laquelle chacun progresse ou doit progresser. On peut mettre de l'esprit dans ses paroles, sans en avoir dans sa conduite ; on voit bien des gens briller dans les salons, les cercles, et n'être propres à rien, ou être souvent même fort incommodes et désagréables.

La Bruyère, dans son livre des *Caractères*, dont on a dit que chaque parole vaut de l'or, exprime cette pensée : *Talent, esprit, bon sens, sont choses différentes, mais non incompatibles.*

Malheureusement, il est trop inhérent à la généralité des caractères de vouloir être spirituels à tout prix, et de croire que cela dépasse tous les autres mérites. On se demande ensuite comment il se fait qu'un tel qui a tant d'esprit, tant d'instruction, de talent, puisse commettre de semblables sottises. Ceux qui parlent ainsi ne connaissent pas le proverbe espagnol : *L'esprit et le génie ne sont que folie, si le bon sens ne les gouverne.*

Si vous avez du *sens commun*, vous pouvez vous passer d'esprit ; l'instruc-

tion même, vous l'acquerrez facilement, grâce à cette qualité. Il est avéré, par l'expérience, que du *bon sens* avec peu d'esprit, est mille fois plus agréable pendant une longue et intime fréquentation, que beaucoup d'esprit avec de l'inconséquence.

Permettez-moi de vous citer encore Laroche foucault pour affirmer la vérité de cet axiome : *On est quelquefois un sot avec de l'esprit, on ne l'est jamais avec du jugement.*

L. C.

Leçon de choses.

L'ÉCLAIRAGE :—LES HUILES.

Les bougies ne donnent pas une lumière suffisante pour exécuter certains travaux ; beaucoup de personnes ne pourraient pas, par exemple, coudre dans des étoffes noires, y faire des reprises, des boutonnières, à la seule lumière d'une bougie. On se sert, dans ce cas, de corps gras liquides que l'on met dans les ustensiles appelés *lampes*. Il y en a chez nous, Monsieur.—Sans doute, chacun de vous a une lampe chez sa maman. La lampe se compose d'un vase ou *réservoir* fabriqué, soit en porcelaine, soit en verre, soit en métal, dans lequel on verse le liquide ; d'une *mèche* qui s'élève et s'abaisse à l'aide d'une *clé* ; d'un *verre*, sorte de cheminée qui surmonte le réservoir, et généralement d'un *abat-jour* que l'on place au-dessus du verre.

Pouvez-vous me dire ce que votre maman met dans le réservoir de la lampe ?—De l'huile. Du pétrole.—Oui, le pétrole est une belle huile aussi, mais une *huile minérale*. Devinez-vous pourquoi on l'appelle huile minérale ?—Parce que ce sont des minéraux qui la donnent. — C'est cela. Et les huiles fournies par les plantes, comment les appelle-t-on ?—Les *huiles végétales*.—Bien. On les obtient

en broyant les graines de certains végétaux. Les plus employées sont les huiles de chènevis, d'œillette, de noix, etc.

Les huiles minérales, dont la plus connue est le pétrole, sont pour ainsi dire des pierres liquides. On trouve du pétrole en Italie, en Russie, un peu en France, en Asie ; mais c'est l'Amérique du Nord qui en possède la plus grande quantité. Vers 1860, on y a découvert des dépôts immenses.

Si le pétrole sort naturellement de terre, on le recueille dans des réservoirs ; s'il est caché dans le sol, il faut d'abord percer des trous, souvent très profonds, pour atteindre la masse liquide ; ces trous se nomment *puits de pétrole*. Alors, à l'aide de tubes et de pompes, on élève l'huile jusqu'à l'ouverture du puits.

Ce pétrole ne ressemble pas à celui que vous connaissez : c'est une huile très épaisse et très foncée qu'il faut distiller, puis purifier, c'est-à-dire rendre légère et claire. Le pétrole ainsi préparé donne un éclairage très beau et plus économique que celui que l'on obtient des chandelles, des bougies et des huiles végétales.

L'emploi de lampes à pétrole exige certaines précautions pour éviter les incendies : " Avant d'allumer la lampe, il faut la remplir complètement, puis la fermer avec soin. Lorsque l'huile est épuisée, il est nécessaire d'éteindre et de laisser refroidir la lampe avant de l'ouvrir pour la remplir. Si le verre d'une lampe vient à casser, il faut éteindre immédiatement. (*Travaux scolaires.*)

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

(Du Journal des Instituteurs.)

L'ANE CHARGÉ D'ÉPONGES ET L'ANE CHARGÉ DE SEL.

Un ânier, son sceptre à la main,
Menait en empereur romain,

Deux coursiers à longues oreilles.
 L'un, d'éponges chargé, marchait comme un [courrier,
 Et l'autre, se faisant prier,
 Portait, comme on dit, les bouteilles ;
 Sa charge était de sel. Nos gaillards pèlerins,
 Par monts, par vaux et par chemins,
 Au gué d'une rivière à la fin arrivèrent,
 Et fort empêchés se trouvèrent.
 L'ânier, qui tous les jours traversait ce gué-là,
 Sur l'âne à l'éponge monta,
 Chassant devant lui l'autre bête,
 Qui, voulant en faire à sa tête,
 Dans un trou se précipita,
 Revint sur l'eau, puis échappa ;
 Car au bout de quelques nagées,
 Tout son sel se fondit si bien,
 Que le baudet ne sentit rien
 Sur ses épaules soulagées.
 Camarade épongié prit exemple sur lui,
 Comme un mouton qui va dessus la foi d'autrui.
 Voilà mon âne à l'eau, jusqu'au col il se plonge,
 Lui, le conducteur et l'éponge.
 Tous trois burent d'autant : l'ânier et le grison
 Firent à l'éponge raison.
 Celle-ci devint si pesante,
 Et de tant d'eau s'emplit d'abord,
 Que l'âne succombant ne put gagner le bord.
 L'ânier l'embrassait dans l'attente
 D'une prompte et certaine mort.
 Quelqu'un vint au secours : qui ce fut, il
 [n'importe :
 C'est assez qu'on ait vu par là qu'il ne faut point
 Agir chacun de même sorte.
 J'en voulais venir à ce point.

(LA FONTAINE.)

EXPLICATION DES MOTS.—*Sceptre* : bâton qui est le signe du commandement.—*Coursiers à longues oreilles* : les ânes.—*Comme un courrier* : comme une voiture qui a hâte d'arriver.—*Portait les bouteilles* : allait lentement comme s'il avait peur de casser ce qu'il portait.—*Gaillards pèlerins* : voyageurs vigoureux.—*Par vaux* : par vallées.—*Nagées* : espace d'eau franchi à la nage.—*Le baudet* : l'âne.—*Epongié* : l'âne qui portait les éponges.—*Comme un mouton* : les moutons ont la réputation d'imiter sans réfléchir.—*Grison* : âne.—*Firent à l'éponge raison* : burent comme l'éponge.—*Il n'importe* : cela ne fait rien, n'est pas utile à savoir.—*A ce point* : à démontrer cette morale,

SENS GÉNÉRAL.—Cette fable vous montre, mes amis, qu'il ne faut agir que selon ses moyens, ses ressources, sans imiter servilement et aveu-

glément ceux qui nous entourent. Tel acte accompli par une personne est bon ; accompli par une autre, il peut être mauvais. L'âne chargé de sel voit sa charge disparaître, le sel s'étant fondu dans l'eau ; le camarade épongié, au contraire, qui imite sottement son compagnon, sent sa charge de plus en plus lourde. De même, tel homme, dans un milieu social, est forcé d'avoir voiture et chevaux, de dépenser une partie de ses revenus en choses de luxe. Ne serait-ce pas folie à son voisin d'en faire autant, si son gain et ses occupations ne le permettent pas ?

II

APOLOGUE ORIENTAL.

..... Dieu dit un jour au soleil :
 Toi par qui mon nom luit, toi que ma droite
 [envoie
 Porter à l'univers ma splendeur et ma joie,
 Pour que l'immensité me loue à son réveil,
 De ces dons merveilleux que répand ta lumière,
 De ces pas de géant que tu fais dans les cieux,
 De ces rayons vivants que boit chaque pau-
 [vère,
 Lequel te rend, dis-moi, dans toute sa carrière,
 Plus semblable à moi-même et plus grand à
 [tes yeux ?
 Le Soleil répondit en se voilant la face :
 Ce n'est pas d'éclairer l'immensurable espace,
 De faire étinceler les sables des déserts,
 De fondre, du Liban, la couronne de glace,
 Et de me contempler dans le miroir des
 [mers,
 Ni d'écumer de feu sur les vagues des airs ;
 Mais c'est de me glisser aux fentes de la
 pierre,
 Du cachot où languit le captif dans sa tour,
 Et d'y sécher des pleurs au bord d'une pau-
 [vière,
 Que réjouit dans l'ombre un seul rayon du
 [jour.

(LAMARTINE.)

EXPLICATIONS.—Cette fable (ou apologue) a pour but de nous montrer que même le plus puissant d'entre les puissants, le soleil, fait, lui aussi, à sa manière, la charité, et que ce qu'il préfère, ce sont les humbles et les malheureux.

Que ma droite envoie : cette expression, empruntée au langage biblique, signifie la volonté, la droite étant, en effet, le côté de notre corps le plus agissant.—*De ces dons merveilleux, etc.* : les dons merveilleux que répand la lumière

sont la chaleur, la santé, la fructification des plantes, qui ne peuvent se produire sans la lumière.—*De ces pas de géant, etc.* : le soleil semble, en effet parcourir un chemin dans le ciel. On sait que c'est là une illusion de la vue, car c'est nous qui nous déplaçons autour de lui.—*Que voit chaque paupière* : expression poétique, qui signifie : les yeux recueillent la lumière du soleil.—*Dans toute ta carrière* : dans l'espace, le chemin que tu parcours, ou le temps depuis lequel tu existes.—*En se voilant la face* : c'est une coutume orientale de se cacher le visage pour parler à quelqu'un que l'on respecte. Le poète suppose donc que, devant la majesté divine, le soleil lui-même voilait son éclat.—*Immensurable* : dont la mesure ne peut être connue tant elle est considérable.—*De fondre du Liban, etc.* : les monts du Liban sont, en effet, à une certaine altitude, couverts par la neige. Cette couronne, ce sont les glaciers.—*Ni d'écumer de feu sur les vagues des airs* : la lumière du soleil, pénétrant à travers les couches superposées des nuages, semble parfois, en effet, y laisser comme une écume rouge et brillante. Cela est surtout visible au coucher du soleil. *Les vagues des airs* : ce sont les nuages ou les diverses couches atmosphériques qu'on désigne de cette manière poétique.

(L. D.)

Composition.

I

ABSURDE COLÈRE.

TEXTE.—Un de vos camarades renverse un encrier sur son cahier. Il s'emporte, jette l'encrier, qui se brise, déchire tout le cahier. Le maître l'a vu et lui a fait des observations à ce sujet. Rapportez ce qu'il a dit.

DÉVELOPPEMENT.—Il y a un instant, pendant que nous étions en étude, mon voisin Emile a tout à coup fait un brusque mouvement ; son encrier s'est renversé, l'encre s'est répandue sur une page de son cahier à demi remplie de chiffres et de notes qu'il avait prises.

Alors Emile s'est mis dans une grande colère. Il a pris son encrier et l'a jeté par la fenêtre qui était ouverte auprès de

lui. Il a ensuite déchiré son cahier en quatre morceaux, l'a jeté sous son banc, il a piétiné dessus.

Le maître l'a vu et lui a dit :

“ En vérité, Emile, je crois que vous êtes fou. Croyez-vous que votre encrier et votre cahier soient cause de ce qui est arrivé ? Vous imaginez-vous que vous les punissez en les jetant loin de vous ? Qui mériterait d'être puni ? Est-ce l'étourdi, vous, qui avez fait un mouvement maladroit, ou bien ces morceaux de plomb ou de papier qui, eux, ne pensent pas, n'agissent pas d'eux-mêmes ? Voilà une très sotte colère dont vous êtes la victime. En effet votre encrier, en tombant sur les pierres du chemin, s'est probablement tordu ou cassé ; votre cahier, il faudra le remplacer ; le travail que vous aviez fait, il faudra le refaire. Vous voyez bien que jamais les objets inanimés n'ont tort, c'est nous qui sommes coupables et notre colère envers eux est des plus absurdes.”

Nous avons tous écouté le maître très attentivement, prenant un peu pour nous aussi ce qu'il disait à Emile, car à sa place, presque tous, nous en aurions fait autant.

A présent, je comprends la sottise de cette conduite, et je me promets de me surveiller, quand je serai tenté de me mettre en colère contre des objets. (L.D.)

II

LE LOUP ET LA CIGOGNE.

(*Dictée cette fable aux élèves, la leur faire mettre en prose de vive voix, puis par écrit.*)

Les loups mangent gloutonnement.

Un loup donc étant de *frairie*,

Se pressa, dit-on, tellement,

Qu'il en pensa perdre la vie :

Un os lui demeura bien avant dans le gosier.

De bonheur pour ce loup, qui ne pouvait crier,

Près de là passe une cigogne.

Il lui fait signe ; elle accourt.

Voilà l'opératrice aussitôt en besogne.

Elle retira l'os : puis, pour un si bon tour,

Elle demande son salaire.
 Votre salaire ! dit le loup :
 Vous riez, ma bonne commère !
 Quoi ! ce n'est pas encor beaucoup
 D'avoir de mon gosier retiré votre cou ?
 Allez, vous êtes une ingrante :
 Ne tombez jamais sous ma patte.

(LA FONTAINE.)

EXPLICATIONS. — *Gloutonnement*, d'une manière avide et avec excès.

Fratrie, l'abbé Guillon explique ce mot par : repas fait à grands frais ; M. Gérozeux le fait venir du grec *phratric*, assemblée, repas de corps, banquet. (Béguin de Guerle.)

De bonheur, pour par bonheur, ne se dit plus. (Idem.)

Pour un si bon tour. Ce n'est pas là un tour, mais un service rendu. *Pour* n'est ici que pour la rime, qui cependant n'est pas riche. (Idem.)

Commère, féminin de compère. Ces deux mots sont pris, par extension, pour désigner des personnes unies par la camaraderie ou l'amitié.

Tomber sous la patte de quelqu'un, courir le risque d'en être battu ou maltraité.

LE LOUP ET LA CIGOGNE.

Les loups sont très gourmands, ils mangent avec voracité ; je connais bien des enfants qui font de même et qui s'en repentent souvent après. Un loup, étant de bombance, se pressa si vite d'avalier, qu'il en pensa perdre la vie. Voyez un peu ce qu'il aurait gagné à tant se gorgier ! Un os lui entra bien avant dans le gosier et ne voulait point en sortir. Malheureux loup, il ne pouvait crier, et il serait certainement mort suffoqué. Heureusement, par là passa une cigogne. Il lui fait signe, elle accourt aussitôt. Les cigognes ont un long bec ; de plus, il paraît qu'elles sont obligeantes, c'est une grande qualité. Celle-ci n'hésita pas à retirer l'os, puis elle demanda son salaire. Mais la reconnaissance n'est pas le fort des loups. "Votre salaire ! dit le gloton, vous riez, je crois, ma commère ? Quoi ! ce n'est pas encore beaucoup que je vous aie laissé retirer votre cou de mon gosier ! Vous êtes une ingrante, ne tombez jamais sous ma patte."

Ainsi, pour ce loup, ne pas faire de mal à qui lui avait fait du bien, c'était déjà un grand acte de reconnaissance. Ingrat, égoïste en même temps que gourmand, ces trois grands défauts peuvent conduire à tous les vices.

Dictées d'orthographe usuelle.

I. DE L'ABUS DES BOISSONS ALCOOLIQUES.

L'alcool exerce sa funeste influence sur l'homme tout entier. Il compromet la santé, il abrège la vie, il tarit les sources de l'intelligence, brise, anéantit la volonté et amène rapidement, avec la paresse, sa compagne obligée, la misère. L'alcool porte les plus rudes atteintes à la raison. Alors que la raison ne succombe pas complètement, le sens moral est perverti au point de ne plus laisser subsister la notion du bien et du mal : état d'abrutissement qui mène au crime et au suicide. L'alcool, qui dégrade, avilit, tue l'individu, ruine aussi la famille, la race, le pays. Les alcooliques, c'est-à-dire les victimes de l'alcool, ne sont plus libres ; ils tombent au niveau de la bête qui n'est guidée que par instinct et qui n'obéit qu'à sa passion. En temps d'épidémie, il n'y a pas d'individus plus exposés que ceux qui sont affaiblis par l'abus de l'alcool. (Travaux scolaires.)

LEXICOLOGIE. — Faire suivre d'un adjectif de la même famille chacun des noms soulignés de la dictée ci-dessus.

Influence, influent. — *Santé*, sain. — *Vie*, vital. — *Volonté*, volontaire. — *Paresse*, paresseux. — *Misère*, misérable. — *Raison*, raisonnable. — *Crime*, criminel. — *Individu*, individuel. — *Famille*, familial. — *Bête*, bestial. — *Instinct*, instinctif. — *Temps*, temporel. — *Épidémie*, épidémique. — *Abus*, abusif.

II. LA MER.

Les trois quarts de la surface du globe terrestre sont recouverts par l'eau de la mer. L'eau de mer est salée. Dans la mer vivent de nombreux animaux dont plusieurs espèces peuvent atteindre d'énormes dimensions, la baleine, par exemple, qui est beaucoup plus grosse qu'un éléphant. Le fond de la mer est inégal comme la surface de la terre ; il n'est pas plat. Il y a de grandes plaines,

des vallées, de hautes montagnes. Quelques-unes de ces montagnes dépassent la surface de l'eau, et leurs sommets forment des îles. Parfois la mer est calme ; mais souvent, sous l'influence du vent, la mer est agitée. Lorsque le vent souffle avec force, il occasionne des tempêtes. L'eau forme alors des vagues énormes qui courent à sa surface, et qui sont couronnées d'écume. Ces vagues sont quelquefois tellement grosses qu'elles peuvent faire périr les navires.

(Travaux scolaires.)

LEXICOLOGIE.—Faire suivre d'un adjectif et d'un verbe de la même famille, chaque mot souligné de la dictée ci-dessus.

Globe : globulaire, englober.—Espèce : spécialiser.—Terre : terrestre, enterrer. — Influence : influent, influencer.—Vent : venteux, venter.—Force : fort, forcer.—Tempête : tempétueux, tempêter. — Ecume : écumeux, écumer.—Navire : navigable, naviguer.

III. LE PAPIER.

Le papier ne se tire pas directement de la nature comme le bois ou la pierre : c'est un produit fabriqué qui exige un grand nombre d'opérations. On fabrique le papier avec le linge usé, les vieux chiffons, les rognures de toile que les chiffonniers ramassent de tous les côtés. Les chiffons sales sont lavés à la grande eau dans les papeteries, puis une machine les réduit en pâte ; on fait blanchir la pâte et on la détrempé dans l'eau. Lorsque la pâte est semblable à une bouillie claire, on la passe sur des tamis ; elle se dépose en une couche mince qui se dessèche et forme une feuille de papier.

(F.-L.)

LEXICOLOGIE.—Faire suivre chaque mot en italique de trois autres mots de la même famille.

Papier : paperasse, papetier, papeterie.—Directement : direct, directeur, direction.—Produit : production, producteur, productif.—Opération : opérateur, opératoire, opérer.—Linge : linge,

lingerie, lingette.—Pâte : pâtissier, pâtisserie, pâteux. — Blanchir : blancheur, blanchisseur, blanchisserie. — Tamis : tamisage, tamiserie, tamiser.—Mince : minceur, mincement, mincer.—Feuille : feuillage, feuillet, feuillard.

Phrases à corriger.

1. En mettant cet instituteur à l'aise, je coupais cours aux objections fondées.

2. Les chefs du parti catholique se rappellent des religieuses paroles prononcées quelques jours auparavant.

3. Les adversaires de M. G. ne partageant pas cet avis, ils organisèrent des banquets réformistes que la police interdit à P.

4. M. T. avait si peur d'échouer aux élections, qu'il accueillait les plaintes les plus vagues et les moins justifiées comme des motifs de haute valeur.

5. Pourtant, cette circulaire ne donnait que des indications générales qui peuvent se résumer, quand au fond, en ceci : Faites en sorte qu'à votre exemple les enfants contractent de bonnes habitudes.

6. Cette masse de cahiers, venus de toutes les écoles, n'apprenait rien aux inspecteurs déjà au courant de leur service. Pour moi, qui n'y était pas, elle me démontrait que l'enseignement était peu pratique, ce que j'avais déjà entrevu.

Corrections.

1.je coupais court.....

2.se rappellent les religieuses paroles.....

3. Les adversaires de M. G., ne partageant pas cet avis, organisèrent (retrancher le pronom ils).....

4. M. T. avant tant peur d'échouer

5. quant au fond.....

6. Pour moi, qui n'y étais pas.....

Exercices de calcul.

(Extraits du *Journal des Instituteurs*, Paris.)

I. Un ouvrier dépense journellement 2 fr. 75 par jour pour son entretien et travaille 26 jours par mois. Au bout de l'année, il a économisé 200 francs. Combien a-t-il gagné par jour de travail ?

Solution : Dépense annuelle 2 fr. 75 \times 365 = 1003 fr. 75.

Gain total 1003,75 + 200 = 1203 fr. 75.

Nombre de jours de travail 26 \times 12 = 312 jours.

Gain journalier 1203 fr. 75 : 312 = 3 fr. 85.

Réponse : Il a gagné 3 fr. 85 par journée de travail.

II. Un ménage est composé de 5 personnes. Chaque personne consomme en moyenne 45 centilitres de vin par jour. Quelle est la dépense annuelle, sachant que la pièce de 220 litres coûte 100 francs ?

Solution : Consommation journalière 0,45 \times 5 = 2,25.

Consommation annuelle 2,25 \times 365 = 821,25.

Si 220 litres coûtent 100 francs,
1 litre coûtera 220 fois moins,

Et 821,25 coûteront 821,25 fois plus ou (821,25 \times 100) : 220 = 373 fr. 20.

Réponse : 373 fr. 20.

III. Un propriétaire a vendu les 5/7 d'une pièce de terre de 4836 mètres carrés à raison de 117 francs l'are. Le reste a été vendu à raison de 1 fr. 35 le mètre carré. Combien a-t-il reçu en tout ?

Solution : Surface représentée par les 5/7 (4836 \times 5) : 7 = 3454^m,285.

Prix des 3454^m,285 (117 \times 3454,285) : 100 = 4041 fr. 51.

Reste du terrain 4836 — 3454,285 = 1381^m,715.

Prix des 1381^m,715 1.35 \times 1381,715 = 1865 fr. 31.

Prix total du terrain 1381,715 + 4041,51 = 5906 fr. 82.

Réponse : 5906 fr. 82.

IV. Un pépiniériste loue une pièce de terre de 1 hect. 07 au prix annuel de 150 francs l'hectare. Il y plante des arbres qu'il achète 1 franc le pied. Les frais de culture coûtent annuellement 0 fr. 25 par arbre. Au bout de trois ans, la moitié des arbres a péri, et le pépiniériste vend le reste 2772 francs avec un bénéfice de 1212 fr. 50.

Combien a-t-il planté d'arbres et combien a-t-il vendu chacun des arbres restants ?

Solution : Prix de revient des arbres 2772 — 1212,50 = 1559 fr. 50.

Loyer du terrain 150 \times 1,07 \times 3 = 481 fr. 50.

Prix de revient des arbres seuls 1559,50 — 481,50 = 1078 francs.

Frais de culture en 3 ans pour un arbre 0,25 \times 3 = 0 fr. 75.

Prix de revient d'un arbre 1 + 0,75 = 1 fr. 75.

Nombre d'arbres vendus 1078 : 1,75 = 616 arbres.

Nombre d'arbres plantés 616 \times 2 = 1232 arbres plantés.

Prix de vente de chaque arbre restant 2772 : 616 = 4 fr. 50.

Réponse : 1^o 1232 arbres ; 2^o 4 fr. 50.

V. Une personne qui avait acheté, à raison de 65 fr. 70 l'are, une propriété rectangulaire de 288 mètres de périmètre, l'a revendue 2 fr. 25 le mètre carré. Combien a-t-elle gagné pour cent sur cet achat ? et combien en tout ? — On sait d'ailleurs que la largeur de la propriété est le cinquième de la longueur.

Solution : Prix d'achat du mètre carré 0 fr. 657.

Bénéfice par mètre carré 2 fr. 25 — 0,657 = 1 fr. 593.

Sur 0 fr. 567 la personne a gagné 1 fr. 593.

Sur 100 francs elle gagne (1,593 × 100) : 0,567 = 242 fr. 46.

Le demi-périmètre de la propriété ou 288 : 2 = 144 mètres représente 6 fois la largeur.

Largeur de la propriété 144 : 6 = 24 mètres.

Longueur de la propriété 24 × 5 = 120 mètres.

Surface de la propriété 24 × 120 = 2880 mètres carrés.

Bénéfice total 1 fr. 593 × 2880 = 4587 fr. 40.

Réponse : Elle a gagné 242 fr. 46 0/10 ; son bénéfice total est de 4587 fr. 40.

VI. Un propriétaire vend une prairie rectangulaire ayant 45^m,60 de long sur 38^m,20 de large, à raison de 45 francs l'are. On demande : 1° combien doit-il retirer de sa vente ? 2° combien cette somme rapporterait-elle par an si elle était placée à 3,75 0/10 ?

Solution : Surface de la prairie 45,60 × 38,20 = 1741^m,92.

Prix de la prairie (45 × 1741,92) : 100 783 fr. 864.

Si 100 francs rapportent 3 fr. 75, 1 franc rapportera 100 moins,

Et 783 fr. 864 rapporteront 783 fr. 864 plus ou (783,864 × 3,75) : 100 = 29 fr. 39.

Réponse : 1° il doit retirer 783 fr. 864 de sa vente ; 2° cette somme rapporterait 29 fr. 39 par an.

TRIBUNE LIBRE.

De l'enseignement religieux.

DES PRIÈRES ET DU CATÉCHISME.

(Extraits d'une conférence faite, le 28 mai dernier, devant l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, par M. J.-S. Teasdale, professeur à l'École Montcalm, Montréal.)

Il nous fait plaisir de donner aujourd'hui publicité aux extraits suivants de la conférence de M. J.-S. Teasdale. Nous espérons que ceux qui sont particulièrement chargés de l'enseignement du catéchisme les liront avec intérêt et profit.

La religion doit être considérée comme l'ensemble des rapports de l'homme avec Dieu. Ces rapports s'établissent 1° par les pratiques du culte que l'on peut ramener, pour l'enfant, à la prière ; 2° par l'étude du dogme et de la morale, ou du catéchisme proprement dit ; 3° par celle de l'histoire sacrée, ou des rapports de l'humanité avec Dieu.

L'ordre logique semblerait commander que l'on débutât par l'histoire de la religion, qui fait connaître le dogme et le prouve, pour continuer par l'étude du dogme et de la morale, et finir par les pratiques du culte ; mais l'état intellectuel et les besoins de l'enfance demandent que l'on suive une voie différente. La force des choses, d'ailleurs, ainsi que la méthode, exige que l'on fasse marcher parallèlement ces trois objets et qu'on les combine plus ou moins.

Je commencerai donc par traiter de l'enseignement des prières.

I. DES PRIÈRES.

IMPORTANCE.—La prière est un entre-

tion de l'âme avec Dieu. Or l'âme humaine s'élève naturellement vers son créateur en raison de son degré de pureté, et Dieu se communique à elle dans la même mesure.

C'est au jeune Samuel que le Seigneur découvrit la funeste destinée d'Héli et des siens.

C'est pour cet âge privilégié que Jésus-Christ prononça cette parole de tendresse : Laissez-les venir à moi, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

C'est encore à des enfants que la Reine du ciel apparut à la Salette, à Lourdes, à Pontmain.

Nul doute que leur prière ne soit agréable à Dieu, qu'elle ne leur soit nécessaire pour la conservation de cette innocence qu'ils ont sans le savoir et qui aujourd'hui court tant de dangers dès le plus bas âge.

D'ailleurs, cette partie de l'enseignement religieux est la plus facile à inculquer aux jeunes enfants, en qui prédomine la mémoire. De plus, les formules des prières, jointes au don de la foi, qu'ils ont reçu au baptême, et à l'action de la grâce divine qui opère secrètement en eux, déposent dans leur esprit des notions vagues sans doute, mais réelles des mystères les plus profonds.

Il sera facile à l'instituteur, de prendre dans ces formules, un point de départ pour l'exposition des dogmes, de les y rattacher et d'en fixer à tout jamais la notion dans la mémoire des élèves, qui demeurent fidèles à la récitation des prières quotidiennes du matin et du soir.

PROGRAMME.—Comme je viens de le dire, les prières sont enseignées aux enfants de la division inférieure dès leur entrée à l'école. L'instituteur s'efforcera de leur donner une explication simple et facile du sens des formules, et d'exciter dans les cœurs les sentiments qui y correspondent.

Le procédé le plus convenable, ou plutôt le seul possible, puisqu'il s'agit d'enfants qui ne savent pas lire, est le *répétitoire*. Le maître, après avoir prononcé lui-même trois ou quatre mots, les fait répéter d'abord individuellement, puis simultanément, pour continuer de la même manière jusqu'à ce que les élèves connaissent tout le texte de la prière. A mesure que ces derniers feront des progrès dans la lecture, on s'aidera de l'écriture au tableau noir, ou du manuel qui renferme le formulaire des prières.

Cette même marche peut s'appliquer à l'enseignement de la lettre du catéchisme pour les enfants qui ne savent pas lire, mais il faut avoir soin d'y introduire la question dans la réponse.

Voici à peu près l'ordre à suivre dans l'enseignement des prières : 1° Le *signe de la croix*, 2° le *Notre Père*, etc., et le *Je vous salue Marie*, etc., 3° *Je crois en Dieu*, etc., 4° *Je confesse à Dieu*, etc., 5° les *actes des vertus théologales*, et l'*acte de contrition*, 6° les *commandements de Dieu et de l'Eglise*, 7° les *prières avant et après le repas*, 8° les *prières du matin et du soir*, 9° l'*Angelus*, 10° le *De profundis*, 11° enfin, les *répons de la messe*.

Celles de ces prières qui n'auront pas été apprises dans la division inférieure, le seront dans la division moyenne.

De temps en temps, le maître les fera répéter toutes sous forme de récapitulation, exigeant une récitation d'autant plus parfaite que les élèves seront plus avancés.

Spécimen de leçon : Je veux enseigner l'*Acte de charité* aux élèves de la division inférieure. Eh bien, je leur dis : Mes petits enfants, nous allons apprendre l'*Acte de charité*. Et, après avoir prononcé lentement et distinctement la première partie de la formule : *Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur* je la fais répéter individuellement

par quelques-uns des premiers élèves, puis simultanément par tous, et enfin individuellement par les derniers. Je les interroge alors de la manière suivante :

Q. A qui parle-t-on en prononçant ces paroles ?

R. A Dieu, répondront les élèves.

Q. Est-ce qu'il nous entend ?

R. Oui.

Q. Que dites-vous au bon Dieu en lui parlant ainsi ?

R. Que nous l'aimons de tout notre cœur.

Q. Quelles sont les personnes que vous aimez ?

R. Nos parents, nos frères, nos sœurs, etc.

Q. Répétez les paroles que vous venez d'apprendre.

R. Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur....

Q. Vous dites au bon Dieu que vous l'aimez ; comment, de quelle manière ?

R. De tout notre cœur.

Q. Savez-vous où est votre cœur ?

R. Les élèves indiquent de la main où est le cœur.

Q. Par ces mots : de tout mon cœur, que dites-vous à Dieu ?

R. Que nous l'aimons beaucoup.

J'ajouterai ensuite à la première partie de l'acte les mots : par-dessus toutes choses. Je les fais répéter individuellement par les premiers, puis ensemble par tous, enfin individuellement par les derniers.

Et j'interroge ensuite .

Q. Que veulent dire ces mots : de tout mon cœur ?

R. Ces mots veulent dire de toute la force de notre âme, de toute la volonté dont nous sommes capables.

Q. Faites-moi connaître des choses que vous aimez bien.

R. L'école, le village, l'église, etc.

Q. Des personnes que vous aimez bien aussi.

R. Nos parents, nos frères et nos sœurs, nos petits compagnons, etc.

Q. Qui faut-il aimer plus que vos parents ?

R. Dieu.

Je ferai apprendre de la même manière que précédemment la seconde partie de l'acte : *parce que vous êtes infiniment parfait et aimable.*

Puis j'interroge de nouveau en revenant sur la première partie.

Q. A qui parle-t-on en récitant l'Acte de charité ?

R. A Dieu.

Q. Que lui dit-on ?

R. Que nous l'aimons de tout notre cœur, par-dessus toutes choses.....

Q. De quelle manière l'aimons-nous ?

R. De tout notre cœur.

Q. Qui me dira pourquoi il faut aimer Dieu de tout son cœur ?

R. Parce qu'il est infiniment parfait, infiniment aimable.....

Q. Que signifient ces mots, *parfait et aimable* ?

R. Parfait signifie qui réunit toutes les qualités, toutes les perfections.....

Q. Et aimable ?

R. Qui est digne d'être aimé.

Et nous disons *infiniment* parfait et aimable, parce que Dieu est infini dans ses perfections, comme il l'est dans son amabilité, sa bonté et sa puissance.

Aussi Dieu, en vous donnant des parents qui vous aiment et que vous aimez, en répandant autour de vous tant de choses que vous estimez, vous prouve tous les jours sa puissance et sa bonté.

Dieu est donc infiniment bon comme il est infiniment aimable, et si vous êtes

bien sages, si vous l'aimez beaucoup pendant toute votre vie, il se montrera à vous en Paradis.

Je continue : *et j'aime mon prochain.....*
Je fais apprendre ce membre de phrase et le rattache à ce qui précède.

Q. Qui est notre prochain ?

R. Tous les hommes sont notre prochain.

Q. Les petits pauvres qui demandent l'aumône sont-ils notre prochain ?

R. Oui.

Q. Qui devez-vous aimer premièrement ?

R. Dieu.

Q. Et ensuite ?

R. Notre prochain.

Q. Comment devez-vous aimer Dieu ?

R. De tout notre cœur.

Répétez maintenant avec moi : *et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu.*

Q. Qui me dira comment il faut aimer son prochain ?

R. Comme moi-même pour l'amour de Dieu.

Q. Si votre maman vous donne deux pommes et que vous rencontrez un petit mendiant, comment lui prouvez-vous que vous l'aimez comme vous-même ?

R. En partageant avec lui les deux pommes.

Q. Pour quel motif devez-vous aimer votre prochain comme vous-même ?

R. Pour l'amour de Dieu.

Récitez maintenant l'Acte de charité. Vous ?..... Vous ?..... etc.

Joignez vos mains et récitons-le ensemble.

Et la prière est apprise.

Manière de faire réciter les prières.—Le point le plus important, c'est de con-

vaincre les élèves de la nécessité absolue de la prière, qu'on peut appeler la clé du ciel, et leur inspirer une confiance entière dans sa toute-puissante efficacité pour obtenir la grâce.

Nous devons nous efforcer de graver profondément dans leur esprit la vérité suivante : celui qui prie vit bien, qui vit bien se sauve, donc celui qui prie se sauve ; comme aussi celui qui ne prie pas vit mal, qui vit mal se damne. donc qui ne prie pas se damne. Mais il faut leur enseigner, plus encore par l'exemple que par la parole, la manière de bien prier, c'est-à-dire d'esprit et de cœur, dans une attitude recueillie et respectueuse. Pour ce qui est de la prière vocale, on habituera les élèves à réciter les formules exactement, distinctement, ponctuellement et naturellement.

On les amènera à prier avec attention en expliquant le sens des paroles qu'ils prononcent, et en les habituant à diriger, pendant ce saint exercice, leurs regards sur un objet pieux, comme le crucifix ou une image de la T. S. Vierge, afin de prévenir les écarts de l'imagination, en la fixant ainsi. Un moyen de stimuler la ferveur, c'est d'assigner aux prières un but précis, l'obtention d'une faveur déterminée, par exemple : la santé pour un malade qui leur est cher, une sainte mort pour un agonisant, la délivrance de leurs parents défunts, etc.

Aux moyens que je viens de citer, on peut ajouter les suivants : féliciter de temps en temps les enfants quand ils ont bien fait leur prière, leur disant tantôt qu'il y a de la foi dans leur cœur, car ils ont montré par leur manière de prier qu'ils croient à ces paroles de Jésus-Christ : *Celui qui demande reçoit ; tantôt qu'ils ont espérance, car ils se confient en ces autres paroles du divin Sauveur : Si quelqu'un demande quelque chose à mon Père en mon nom, il l'obtiendra ; une autre fois, que Jésus-Christ était là pendant la prière, car il a dit :*

Si deux ou trois personnes sont assemblées en mon nom, je serai au milieu d'elles ; ou encore qu'ils sont obéissants, car Jésus-Christ a dit qu'il faut toujours prier ; enfin que le bon Dieu, la très sainte Vierge et les anges ont été contents de leur prière, et qu'ils en seront plus aimés.

Ce serait un malheur souvent irréparable que les enfants prissent la déplorable habitude de prier avec précipitation, d'un ton de voix criard, sans respect extérieur, ni attention de l'esprit. Ce saint et fécond exercice ne leur offrirait aucun attrait, parce qu'il ne leur apporterait jamais de jouissances intérieures, jamais de ces touches délicieuses de la grâce qui sont comme un avant-goût du bonheur céleste, et ils finiraient peut-être par perdre la foi pratique, par prendre la prière en dégoût pour tout le reste de leur vie.

(A suivre.)

NAP. BRISEBOIS,

Secrétaire de l'Association.

LECTURE POUR TOUS.

Hygiène.

LES FALSIFICATIONS DU CAFÉ.

La consommation si considérable du café, et son prix élevé, devaient nécessairement amener les marchands à le mélanger avec d'autres produits similaires et à bas prix, pour augmenter leurs bénéfices.

Ainsi on a successivement employé les graines torréfiées de l'arachide ou pistache de terre, les pois chiches, les semences de gombo, la racine de chicorée, diverses céréales, le maïs, etc.,

etc. Quelques-unes de ces substances sont complètement abandonnées aujourd'hui ; on ne se sert plus guère que des pois chiches et de l'arachide dans les pays méridionaux ; la racine de chicorée torréfiée joue un grand rôle dans tous les pays. Quelques industriels ont imité, avec une certaine perfection, le grain de café vert, en moulant de l'argile et en colorant ensuite par des sels de cuivre les grains ainsi fabriqués ; cette fraude, qui peut produire l'empoisonnement, se reconnaît en trempant le café dans l'eau ; les grains argileux se délitent et tombent au fond du vase.

Le mélange de café et de chicorée, qui est le plus usité, donne un breuvage amer, laxatif et désagréable ; on reconnaît cette fraude en projetant un peu de poudre suspecte dans un verre d'eau légèrement acidifiée par l'acide chlorhydrique ; le café surnage pendant quelques instants, tandis que la chicorée tombe au fond du verre.

Jadis, on ajoutait environ cinq pour cent de sucre pendant la torréfaction, afin de donner au grain un certain lissé et une apparence plus agréable ; depuis lors, la dose s'est augmentée peu à peu ; il existe maintenant des cafés enrobés à 25, à 30 pour cent de caramel, afin de leur donner du poids. Cet enrobage anormal se dévoile par l'agitation des grains dans l'eau ; s'il y a du caramel, l'eau sera colorée, et cette coloration sera d'autant plus intense qu'il y en aura davantage ; de même les grains se collent entre eux, quand la dose de caramel est trop forte.

Pour obvier à tous ces inconvénients, la manière la plus certaine d'avoir un bon café est de l'acheter en grains et de le préparer soi-même. Cependant, de quelque manière que cette substance soit falsifiée, la chimie a fait actuellement des progrès tels, que la fraude la mieux réussie ne saurait pas échapper à l'œil perspicace du praticien chargé de la

découvrir ; à cet égard, le public peut complètement se rassurer et savourer sans arrière-pensée le petit noir, complètement indispensable du dîner en famille.

H. VOINÉSSON.

Pensées diverses.

La meilleure manière d'honorer les morts que nous avons aimés, c'est de recueillir ce qui reste d'eux, ce qu'ils ont pensé, écrit, souffert.

—On vieillit plus par l'oisiveté que par l'âge ; celui qui ne fait rien s'affaïsse sur lui-même, et sa vie est une mort anticipée.

—Bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation.

(LA ROCHEFOUCAULD.)

—Parler imprudemment et parler hardiment est presque toujours la même chose.

(VAUVENARGUES.)

—Le matérialisme isole et désole ; le spiritualisme nous donne ce qu'il y a de meilleur au monde : l'union dans la vie et la confiance de se retrouver après la mort.

(BERSOT.)

—Une longue maladie semble être placée entre la vie et la mort, afin que la mort même devienne un soulagement et à ceux qui meurent et à ceux qui restent.

(LA BRUYÈRE.)

—L'impatience qui porte à contredire les autres avec chaleur ne vient que de ce que nous ne souffrons qu'avec peine qu'ils aient des sentiments différents des nôtres. C'est parce que ces sentiments sont contraires à notre sens qu'ils nous blessent, et non pas parce qu'ils sont contraires à la vérité.

(NICOLE.)

BIBLIOGRAPHIE.

Publications reçues.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception des ouvrages suivants :

Harmonias científicas, par M. JUAN BENEJAM, directeur de *La Escuela Practica*, Iles Baléares.—1 vol. in-12 de 128 pages.

Ce petit ouvrage est écrit en vers. Autant que nous pouvons en juger, il est propre à intéresser le jeune âge auquel il est destiné, et à lui inculquer des notions exactes sur l'harmonie qui règne dans les merveilles de la création.

El Lazarillo, comédie en deux actes, par le même auteur.—Brochure in-12 de 32 pages.

Palmarès de l'Académie commerciale catholique de Montréal, année académique 1896-97.—Brochure in-8° de 60 pages.

Bulletin des Recherches historiques :

Sommaire de la livraison de juillet dernier :

Sainte-Pétronille de Beauhuc, PIERRE-GEORGES ROY ; *J.-B. Parbin*, C. R., CHARLES LANGELIER ; *Député malgré lui*, P. G. R. ; *Encore le mot "canton"*, ERNEST GAGNON ; *Le père de Boncomp*, P. C. R. ; *Le titre d'"écuyer"*, BENJAMIN SULTE ; *Les monnaies canadiennes les plus rares*, J.-W. MILLER ; *Les lettres prophétiques de Montcalm*, P. G. R. ; *Questions ; Publications du mois*, etc., etc.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX, XII, XIII et XIV.

Prix de chaque volume broché : Un dollar.

Chaque numéro se vend séparément 10 cts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BOITE POSTALE No 2178, Montreal (Canada)